

FISCALITÉ COMPARÉE DANS LES PAYS ANGLLO-SAXONS (HORS EUROPE)



ÉTATS-UNIS, CANADA, AUSTRALIE

1 jour

PROGRAMME DE LA FORMATION

TRAVAILLER AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA OU EN AUSTRALIE : QUELLE FISCALITÉ S'APPLIQUE AU SALARIÉ ?

- › Qui sont les acteurs du recouvrement de l'impôt sur le revenu?
- › Détermination de la résidence fiscale
- › Existe-t-il une convention fiscale reliant la France et le pays d'expatriation ?
- › Interprétation des clauses conventionnelles-clés

IMPOSITION DES PERSONNES PHYSIQUES

- › Personnes imposables
- › Niveaux d'imposition et taux d'imposition

Exercice pratique : calcul de l'impôt sur le revenu

- › Impôt sur le revenu : description et calendrier en vigueur dans chaque pays
 - année fiscale
 - date de déclaration
 - date de recouvrement de l'impôt
- › Autres impôts directs
- › Fin de la période d'expatriation

COMPARATIFS DES COÛTS

Mise en pratique : comparatif du montant de l'impôt sur le revenu dans les différents pays

OBJECTIFS

- Connaître la fiscalité applicable aux salariés travaillant dans ces pays : États-Unis, Canada, Australie.
- Déterminer la résidence fiscale des salariés
- Comparer la fiscalité de ces pays afin de réduire les coûts des mobilités internationales.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation inédite comparant la fiscalité aux États-Unis, Canada, Australie
- Les apports et les conseils d'une consultante spécialiste des questions de mobilité internationale

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

